

# Coopérative du Petit Marché Vert

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2025 à 19h à l'ancienne place de gym des Brenets

Youri Jubin président du Comité ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents. Nous décomptons 19 membres présents. L'Assemblée peut siéger valablement. Youri Jubin souhaite la bienvenue à notre conseiller communal Monsieur Philippe Rouault.

L'Assemblée est ouverte selon l'ordre du jour suivant :

1. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 8 juin 2024 (disponible sur notre site Internet)
3. Rapports de l'exercice :
  - A. Rapport annuel du Président du Comité
  - B. Rapport sur les activités opérationnelles et perspectives
  - C. Rapport sur les comptes annuels
  - D. Décisions :
    1. approbation des comptes annuels
    2. décharge aux membres du Comité
4. Divers

### **1. Nomination des scrutatrices et scrutateurs**

Françoise Faivre est nommée scrutatrice

### **2. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 8 juin 2024 (disponible sur notre site Internet)**

Le procès-verbal de l'AGO du 8 juin 2024 a été mis à disposition sur le site Internet de la coopérative. La lecture n'est pas demandée. Aucune question n'est soulevée.

Le procès-verbal de l'AGO du 8 juin 2024 est accepté à l'unanimité.

### **3. Rapports de l'exercice :**

- a. Copie du rapport ci-dessous du Président présenté aux membres.

*Mesdames, Messieurs, Chers coopérateurs, amis de L'Âme Verte,*

Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui à l'occasion de notre assemblée générale annuelle. C'est toujours un moment important dans la vie d'une coopérative comme la nôtre. Un moment pour faire le point, pour réfléchir ensemble au chemin parcouru, à nos choix, et bien sûr à l'avenir.

Cette année encore, **L'Âme Verte** a continué de faire vivre nos valeurs : le respect de l'environnement, la solidarité locale, la qualité des produits, et la coopération citoyenne. Dans un contexte économique et écologique toujours plus incertain, notre petite épicerie a su rester un point d'ancrage dans notre ville, un lieu d'engagement et de consommation responsable.

Nous avons vu de quelques nouveaux visages pousser la porte et bien sûr, nous avons pu compter sur la fidélité de beaucoup d'entre vous. Cette vitalité, c'est le fruit d'un projet porté collectivement, avec passion, par notre équipe salariée, notre comité, nos producteurs partenaires, et vous, membres de la coopérative.

Comme vous le verrez dans quelques instants dans le rapport de notre gestionnaire et dans les comptes qui vous seront présentés, **l'année écoulée n'a pas été sans défis** : l'évolution des prix, la gestion des stocks, l'augmentation des charges, notamment électrique... Mais nous avons su réagir avec souplesse et dans l'esprit coopératif qui nous caractérise.

Je tiens ici à **remercier chaleureusement toute l'équipe de L'Âme Verte**, et particulièrement Mylène, pour son engagement quotidien, sa rigueur et sa bienveillance.

Nos **projets pour l'année doivent être réfléchis ensemble** : Que faut-il pour fidéliser plus de nouveaux clients ? comment faire en sorte que l'Âme Verte devienne un lieu de lien social incontournable de la Ville ? développer les partenariats avec les producteurs locaux ? doit-on renforcer la communication ? Toutes ces questions méritent d'être débattues et nourries par vos retours. Car n'oublions pas : **nous sommes une coopérative**, et chaque voix compte.

Je ne serai pas plus long car les rapports détaillés vont suivre. Je vous remercie encore, sincèrement, pour votre présence, votre soutien, et votre engagement. Continuons à faire pousser, ensemble, **un commerce de proximité éthique, humain, et vivant**.

**Merci à toutes et à tous. Youri Jubin**

b. Rapport sur les activités opérationnelles et perspectives par Mylène Jubin

Présentation de l'année 2024 plus sereine et stable financièrement que 2023. Le but était de consolider les éléments en place sans investir du temps dans de nouvelles choses. Les locaux actuels ne permettent pas non plus une expansion énorme sur le choix des produits. La fermeture de la Migros de février à septembre 2024 nous aura été bénéfique. Il y a eu beaucoup de demande de plateaux d'apéro, la place et la logistique étant un peu complexe dans nos locaux, j'ai effectué la préparation à mon domicile. L'équipe de collègues toujours la même, fidèle au poste et merci à eux pour leur super travail. Merci au comité pour la confiance et la liberté de travail qu'il me laisse dans la gestion de l'épicerie. Pour conclure, je propose un petit « jeu » aux membres : classer les produits les plus vendus par catégories, voir document annexe.

c. Copie du rapport des comptes annuels 2024 donné aux membres par notre caissier Jérôme Vuilleumier. Voir document annexe

Les principaux éléments à relever sont :

- Le niveau des liquidités continue à s'améliorer

- La valeur du stock a légèrement augmenté sous l'effet du renforcement de l'offre de produits
- Il n'y a pas de problème pour régler les obligations à court terme. L'actif circulant net (actifs liquides minorés des dettes à court terme) continue à être assez positif à fin 2024
- L'amortissement sur les actifs a été repris en 2024
- 1 nouveau coopérateur en 2024 avec émission de 2 parts
- Le total des produits a connu une belle progression en 2024 (+16% vs. 2023) avec tous les segments en augmentation (ventes à l'épicerie, paniers) et aussi sous l'effet de la cession du local de la place du marché (revenu de nature exceptionnelle)
- La marge brute est un peu sous pression à 27% (vs. 30% en 2023) du fait d'une augmentation des prix assez généralisée chez les producteurs qui n'a pas totalement été répercutée sur les prix de vente
- La gestion des ressources de personnel est sous bon contrôle avec une charge total qui continue à diminuer très légèrement et atteint un niveau incompressible
- Le résultat de la période est un bénéfice de CHF 1'455
- Les efforts consentis ont clairement payé en 2024

2025 s'annonce sous de bons auspices avec une bonne liquidité et des ventes à de bons niveaux. Pas d'augmentation particulière des charges n'a été constatée à ce stade.

d. Décisions :

- Approbation du bilan et du compte de résultat.  
Le bilan et le compte de résultat 2024 sont acceptés à l'unanimité.
- Décharge aux membres du Comité  
La décharge aux Membres du Comité est accordée à l'unanimité.

#### 4. Divers

- Monsieur Rouault présente ses remerciements au nom de l'ensemble du Conseil Communal pour l'investissement de temps et d'énergie dans un commerce local. Nous dit bravo d'être encore en fonctionnement au vu de la situation économique actuelle.
- Madame Schmidt présente les salutations de Monsieur Simon Schmidt
- Madame Vuillemin souhaiterait que nous proposons des yogourts de plus petite taille (180g) dans notre étalage.

Pas de questions ou remarques.

Clôture de l'Assemblée à 19h45

Pour le comité,  
Mylène Jubin